

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 MAI 2014

CCPM : INSTALLATION COMMISSIONS

Présentation des commissions adoptées en Conseil Communautaire du 15 mai 2014.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Code Général des Impôts indique que les membres de la Commission Communale des Impôts Directs doivent être renouvelés après le renouvellement du Conseil Municipal. Les 6 commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants seront désignés par les services fiscaux sur une liste comportant le double de noms, dressée par le Conseil Municipal. Les commissaires doivent être inscrits à l'un des rôles des impositions directes locales de la Commune et être familiarisés avec les circonstances locales.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transmettre une liste de 2 fois 12 noms de contribuables étant précisé que la moitié seulement seront retenus par les services fiscaux

COULEE VERTE

Une réunion avec David Quinton, directeur du CPIE Mayenne Bas Maine a permis de fixer le calendrier de lancement de l'étude :

- 12 juin 2014 à 18h en Mairie : Présentation de la démarche et échanges avec les élus sur les objectifs de l'aménagement.
- 18 juin 2014 de 18h à 20 h : Concertation avec la population : réunion sur site avec information, visite pour échange sur la perception du site par la population.

Afin de suivre ce dossier, il est proposé de mettre en place un comité de pilotage composé de membres du Conseil municipal : Françoise Chopin, Laurent Foucher, Edith Lecou, Yvette Huet, James Rimbault, de la Police de l'eau, de Yasmine Rocher de la CCPM, de Véronique Riou du SAGE, de M. Leroyer d'ONEMA.

Le planning prévisionnel :

- Juin : concertation
- Juillet-Août : conception AVP
- Septembre : présentation scénarii et choix AVP
- Octobre : remise AVP et CCT
- Novembre : consultation cabinets
- Printemps-été 2015 : 1^{ère} phase des travaux de terrassements et VRD
- Printemps-été 2016 : Travaux d'accompagnement (ludique et végétaux).

RYTHMES SCOLAIRES

Le nouveau décret du 7 mai 2014 publié au Journal Officiel le 8 mai 2014 autorise à titre expérimental des adaptations à la semaine scolaire par rapport au décret initial, notamment sur les points suivants : 8 demi-journées par semaine avec 5 matinées obligatoires, sans dépasser 24h d'enseignement par semaine, 6h d'enseignement scolaire par jour et 3h30 par demi-journée. Il donne la possibilité de regrouper les activités péri-scolaires dans le cadre d'un PEDT de qualité sur une seule après midi.

Le comité de pilotage composé des professeurs des écoles, des parents d'élèves, des élus au conseil d'école, des parents de l'amicale de l'école, des personnels de l'animation et des élus s'est réuni le mardi 20 mai 2014 et, s'appuyant sur ce nouveau texte et considérant que ces assouplissements au 1^{er} décret sont de nature à faciliter l'organisation générale des TAP, a adopté la nouvelle proposition d'emploi du temps pour la rentrée scolaire 2014/2015 en remplacement de la grille précédente en fixant les TAP le vendredi après midi de 13h30 à 16h30.

Ce projet d'expérimentation doit être retourné aux autorités académiques pour le 6 juin prochain et il doit faire l'objet des consultations réglementaires (CDEN Conseil Départemental Education Nationale) avant validation.

Par ailleurs, le comité de pilotage propose d'assurer ces TAP avec l'ensemble des enfants inscrits en maternelle et primaire à titre gratuit pour l'année scolaire 2014/2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le nouvel emploi du temps avec les TAP positionnés un après midi de 13h30 à 16h30 et de déposer la demande d'expérimentation pour le 6 juin 2014 à la DASEN.

ALSH TARIFS CAMPS

L'Accueil de Loisirs va fonctionner du 7 juillet au 1 août 2014. Cette année, 2 camps sont organisés : un à Gorrion pour les 6/8 ans et un à St Denis du Maine pour les 9/11 ans.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs comme suit :

Camp de 3 jours à Gorrion du 16 au 18 juillet 2014 pour les 6-8ans : tarif global de 65 € en tarif 3, 62 € en tarif 2 et 59 € en tarif 1 par enfant pour la semaine de 4 jours comprenant le camp de 3 jours avec les frais d'hébergement, repas pris au camp et activités diverses auquel s'ajoutera éventuellement le coût d'un repas pris le jour à St Baudelle.

Camp de 4 jours à St Denis-du-Maine du 22 au 25 juillet 2014 pour les 9-11ans : tarif global de 91 € en tarif 3, 88 € en tarif 2, et 85 € en tarif 1 par enfant pour la semaine complète comprenant le camp de 4 jours avec les frais d'hébergement, repas pris au camp et activités diverses auquel s'ajoutera éventuellement le coût d'un repas pris le jour à St Baudelle.

RESTAURATION SCOLAIRE : FILIERES COURTES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer à la 2^{ème} phase de concertation sur les filières courtes, animée par la Haute Mayenne et le civam bio 53 pour introduire de façon progressive des produits naturels et de proximité dans les menus de la cantine scolaire.